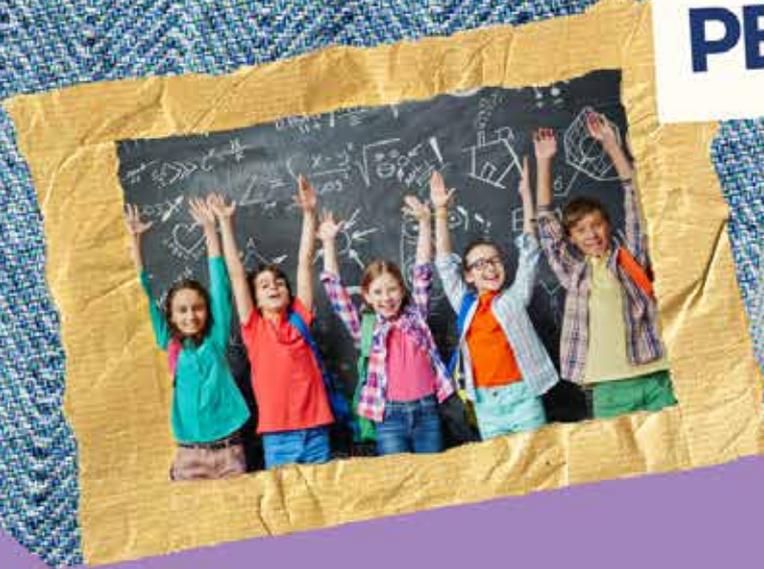


# CONCOURS PÉDAGOGIQUE

2024/2025



## FRIPES EN SCÈNE

Une histoire au bout du fil 

Cycles 2 et 3



**DOSSIER ENSEIGNANTS**

**Re\_fashion**

Pour une filière 100% circulaire

**sydème**

Nos déchets ont de la ressource !

**TRI D'UNION**  
EMMAÛS

# SOMMAIRE

## PRÉAMBULE

## FICHE MÉMO 4

## FILIÈRE TLC (Textiles Linge de Maison et Chaussures) 5 SUR LE TERRITOIRE DU SYDEME

- Dispositif de tri et de collecte des Textiles, Linge de maison, Chaussures
- Un partenaire local : TRI D'UNION
- L'éco-organisme : REFASHION

## IMPACTS DE LA MODE SUR LA PLANÈTE 7

- Industrie textile dans le monde
- Fabrication de nos TLC (Textiles, Linge de Maison, Chaussures)
- Nos vêtements au quotidien

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES 9

- Intégrer les bons gestes et les consignes de tri
- Tout savoir sur la 2<sup>e</sup> vie des TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures)
- Agir en éco-citoyen responsable

## MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET 15

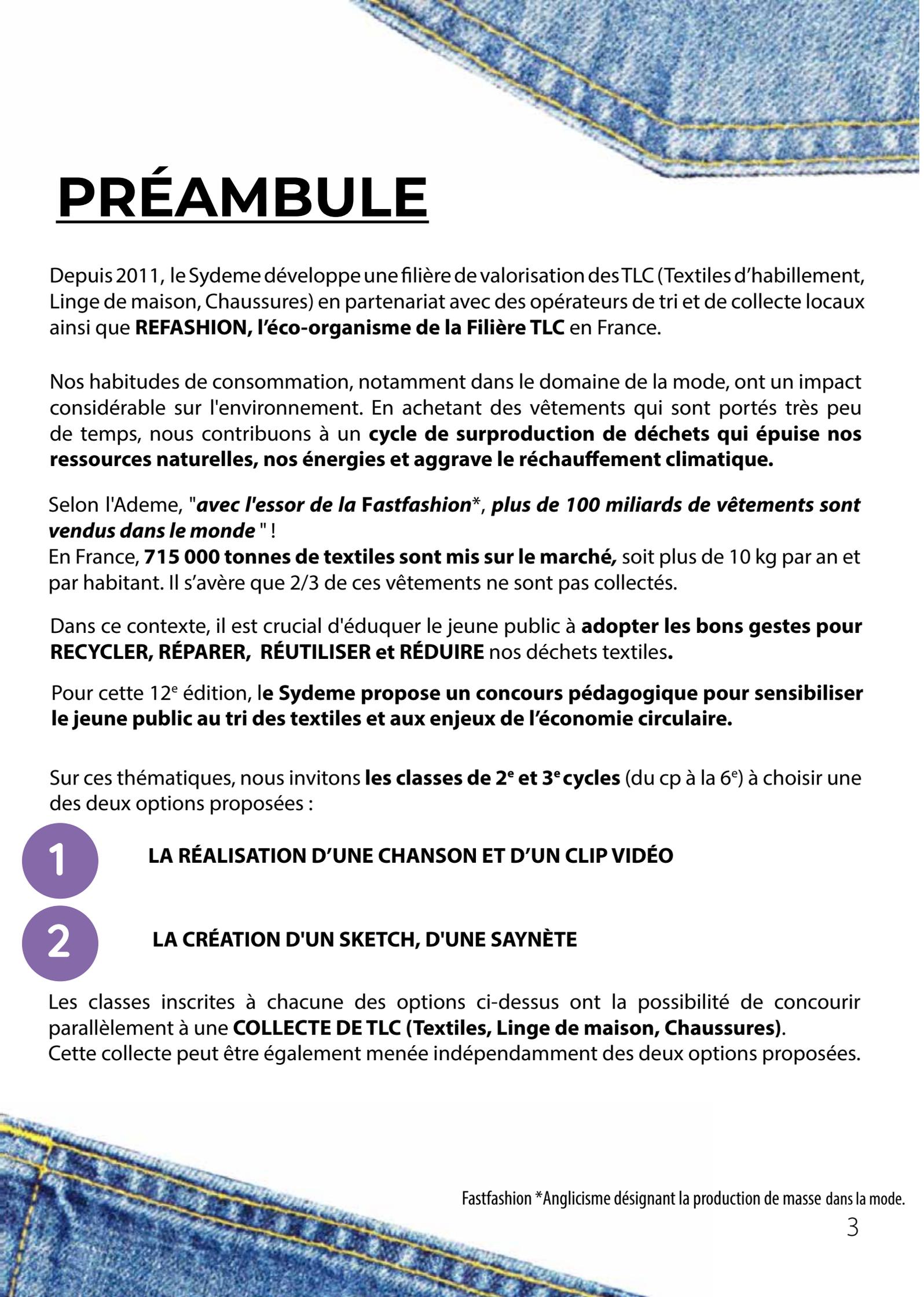
- Option N°1 : chanson et clip vidéo
- Option N° 2 : réalisation d'une saynète, d'un sketch
- Concours de collecte de TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures)
- Remise des éléments

## OUTILS DE COMMUNICATION 19

- Publics-relais à solliciter
- Visites du Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement
- Médias du Sydeme

## ANNEXES 20

- Formulaires d'inscription
- Règlements des 2 concours
- Barèmes de notation
- Ressources



# PRÉAMBULE

Depuis 2011, le Sydeme développe une filière de valorisation des TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures) en partenariat avec des opérateurs de tri et de collecte locaux ainsi que **REFASHION, l'éco-organisme de la Filière TLC** en France.

Nos habitudes de consommation, notamment dans le domaine de la mode, ont un impact considérable sur l'environnement. En achetant des vêtements qui sont portés très peu de temps, nous contribuons à un **cycle de surproduction de déchets qui épuise nos ressources naturelles, nos énergies et aggrave le réchauffement climatique.**

Selon l'Ademe, "**avec l'essor de la Fastfashion\*, plus de 100 milliards de vêtements sont vendus dans le monde**" !

En France, **715 000 tonnes de textiles sont mis sur le marché**, soit plus de 10 kg par an et par habitant. Il s'avère que 2/3 de ces vêtements ne sont pas collectés.

Dans ce contexte, il est crucial d'éduquer le jeune public à **adopter les bons gestes pour RECYCLER, RÉPARER, RÉUTILISER et RÉDUIRE** nos déchets textiles.

Pour cette 12<sup>e</sup> édition, le Sydeme propose un **concours pédagogique pour sensibiliser le jeune public au tri des textiles et aux enjeux de l'économie circulaire.**

Sur ces thématiques, nous invitons **les classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles** (du cp à la 6<sup>e</sup>) à choisir une des deux options proposées :

**1 LA RÉALISATION D'UNE CHANSON ET D'UN CLIP VIDÉO**

**2 LA CRÉATION D'UN SKETCH, D'UNE SAYNÈTE**

Les classes inscrites à chacune des options ci-dessus ont la possibilité de concourir parallèlement à une **COLLECTE DE TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures)**.

Cette collecte peut être également menée indépendamment des deux options proposées.



# FICHE MÉMO

## CONCEPT

Le concours pédagogique 2024/2025 vise à **sensibiliser le public scolaire au tri, au recyclage, à la réutilisation et à la réparation des TLC (Textiles, Linge de Maison, Chaussures)**. Les écoliers sont invités à prendre conscience des enjeux environnementaux liés à nos habitudes de consommation afin de les encourager à adopter une attitude plus écologique et une mode plus durable, axée sur l'économie circulaire et la préservation de l'environnement.

## CIBLES

Ecoles primaires et collèges de Moselle-Est et d'Alsace Bossue  
**Niveaux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles** (cp à la 6<sup>e</sup>)

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette initiative s'inscrit dans le programme de **l'Éducation au Développement Durable**. Les élèves s'impliqueront dans une démarche collective et créative pour acquérir des connaissances sur le tri et le recyclage des déchets et pour agir de manière éco-responsable dans leur environnement.

## 2 OPTIONS PROPOSEES

Le projet mené en classe portera sur une ou deux de ces trois activités

1. **Composer une CHANSON** et l'interpréter dans un **CLIP VIDÉO**.

2. **Créer UN SKETCH, UNE SAYNÈTE**. Cette mise en scène, à la fois amusante et pleine de sens, pourra s'inspirer de scènes du quotidien ou de faits d'actualité, tout en incitant à la réflexion sur notre impact sur l'environnement.

En parallèle, les classes pourront participer à un **CONCOURS DE COLLECTE DE TLC** (Textiles, Linge de maison, Chaussures) organisé en partenariat avec TRI D'UNION. Cette action peut être également menée indépendamment des 2 options ci-dessus.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION / PROGRAMME DE L'OPÉRATION

Le concours pédagogique sera lancé en octobre 2024.

- La date limite d'inscription : avant le **10 janvier 2025** (envoi impératif du bulletin d'inscription par mail et/ou par courrier au Sydeme)

- La remise des éléments : **4 avril 2025** au plus tard

- La réunion du jury : **courant mai 2025**

- La Cérémonie de Remise des Prix au Centre transfrontalier d'éducation à l'environnement de Morsbach : **début juin**

## LOTS AUX CLASSES PARTICIPANTES

**9 classes lauréates seront désignées**, à raison de trois classes par activité.

Ces classes seront récompensées par un chèque et un trophée.

Tous les élèves seront gratifiés par des goodies.

Les projets des écoles seront relayés auprès des médias, réseaux sociaux, site internet du Sydeme...

# FILIÈRE TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures) SUR LE TERRITOIRE DU SYDEME

## ► DISPOSITIF DE TRI ET DE COLLECTE DES TLC\*

**557 BORNES D'APPORT VOLONTAIRE** sont installées sur le territoire de nos 10 collectivités adhérentes. Retrouvez la **géolocalisation de ces bornes** sur notre **site internet**

<https://www.syde.me/fr/geolocalisation-des-points-tri.html>

ou sur notre **appli SYDEM'APP** à télécharger sur Play Store ou Google Play.

**2 113 tonnes de  
TLC collectés  
en 2023**



En 2023, chaque habitant du territoire a trié 5,76 kg de TLC\* : un record depuis 2016 !

Cependant, 1 208 tonnes de textiles ont fini dans les sacs bleus en 2023 !

## ► UN PARTENAIRE LOCAL

**TRI D'UNION**  
EMMAÛS

**TRI D'UNION** est un de nos opérateurs locaux de tri et de collecte des TLC\* depuis 2011. Basée au Technopôle de Forbach Sud depuis 2018, sa plate-forme de tri des textiles permet de traiter **2 500 tonnes de TLC\* par an** et de générer **26 emplois** en favorisant l'insertion : chauffeurs, caristes, opérateurs de tri...



Créée par **Emmaüs Grand Est**, cette entreprise d'insertion défend les valeurs de l'économie solidaire et sociale. Elle mène un combat contre l'exclusion et permet aux plus démunis de trouver un emploi, un tremplin vers d'autres projets professionnels.

**TRI D'UNION est partenaire du Relais**, N° 1 de la filière textile en France.

**TRI D'UNION** possède une friperie à Behren-lès-Forbach et dispose d'un atelier de couture.

## ► L'ÉCO-ORGANISME

# Re\_fashion

Refashion est l'éco-organisme de la Filière Textile qui couvre les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures usagés des particuliers en France. Sa mission est d'accélérer l'évolution de la filière Textile pour assurer la mise en place d'une économie 100 % circulaire.



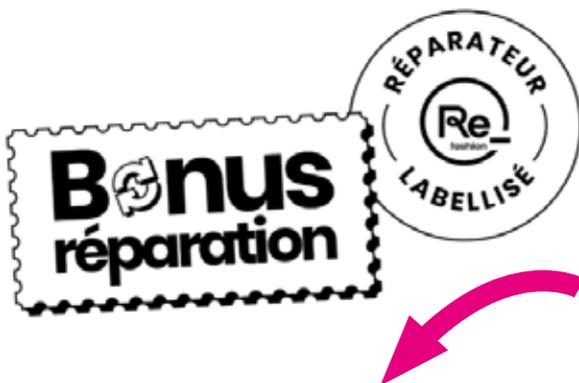
Où que vous soyez en France, vous pouvez accéder à la cartographie des bornes textiles sur leur site internet

<https://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport>



## ► LE BONUS RÉPARATION TEXTILES

Prévu par la loi AGEC (Antigaspillage et Economie Circulaire), le dispositif "**BONUS RÉPARATION**" mis en place depuis novembre 2023, incite à la réparation plutôt qu'à l'achat.



REFASHION est impliqué dans ce dispositif. **Les réparateurs et les cordonniers labellisés agréés REFASHION** peuvent vous faire bénéficier de réductions sur la réparation de chaussures ou de vêtements permettant d'économiser jusqu'à **36 %** du montant de la réparation.

Plus d'informations sur les réductions et la localisation des réparateurs ici

<https://refashion.fr/citoyen/fr/bonus-reparation>

**168 000 réparations depuis novembre 2023 !!!**

# IMPACTS DE LA MODE SUR LA PLANÈTE

## ➤ INDUSTRIE TEXTILE DANS LE MONDE

Le cycle de vie de nos TLC (Textiles, Linge de Maison, Chaussures) comprend de nombreuses étapes et des procédés qui, dans chacun des pays de la chaîne de production, peuvent nuire à l'environnement et aux personnes qui les fabriquent.

### LE CHIFFRE

3,3 milliards de pièces mises en vente sur le marché en 2022 soit l'équivalent du poids de 82 tours Eiffel !



Soit 4 milliards de tonnes de gaz à effet de serre !! L'industrie textile compte parmi les plus polluantes dans le monde. Son impact sur l'environnement est plus importante que les vols internationaux et le trafic maritime réunis.

Les étapes de la fabrication des vêtements utilisent beaucoup d'eau et d'énergie, parfois des substances toxiques qui entraînent la dégradation des éco-systèmes et de la biodiversité.



4 % DE L'EAU POTABLE DISPONIBLE DANS LE MONDE EST UTILISÉE POUR LA FABRICATION DES TEXTILES



La fabrication d'un jean nécessite l'équivalent de 285 douches et des milliers de km !

## ➤ FABRICATION DE NOS TLC (Textiles, Linge de Maison et Chaussures)

Les matières premières sont le 1<sup>er</sup> maillon de la chaîne de production des TLC :

- 63 % sont des **matières chimiques**, notamment les **matières synthétiques** (acrylique, élasthane, nylon, polyester...) sont issues du **pétrole, une énergie fossile**.
- 37 % sont des **matières végétales** (coton, lin) et **animales** (cuir, laine, soie...)

La mondialisation de l'industrie textile met en concurrence les entreprises qui cherchent à produire moins cher, en particulier dans les pays du Sud-Est (Chine, Bangladesh, Inde, Turquie...) Les **CONDITIONS DE TRAVAIL** des ouvriers-ères, parfois des enfants, sont particulièrement difficiles : les salaires en dessous des minima vitaux, sans protection sociale.

## ► NOS VÊTEMENTS AU QUOTIDIEN

LE CHIFFRE : **10**

C'est le nombre de fois que nous portons nos vêtements avant de nous en débarrasser !

**Nous consommons beaucoup d'énergie pour laver, sécher, repasser nos vêtements.** Le lavage des vêtements en matières synthétiques comme le nylon, le polyester, l'acrylique ou l'élasthanne, libère **des microparticules de plastique dans les eaux usées.** Ces microparticules ne sont pas dégradées dans les stations d'épuration et finissent dans les océans. C'est la principale source de pollution des océans devant les sacs plastiques.

Storyset sur Freepik



LE CHIFFRE : **500 000**

C'est le tonnage de microparticules de plastique dans les océans chaque année générées par l'entretien de nos textiles synthétiques.



Les lessives peuvent être polluantes quand elles contiennent des parfums et des substances peu biodégradables comme les tensioactifs.

Découvrez notre tuto de fabrication de lessive écologique  
<https://www.sydeme.fr/fr/tutos-du-sydeme.html>

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

## ➤ INTÉGRER LES BONS GESTES ET LES CONSIGNES DE TRI

Les élèves doivent être capables d'identifier et de localiser **un conteneur à TLC** (Textiles, Linge de maison, Chaussures) dans leur quartier, dans leur commune.

Pour le dépôt de vos TLC au conteneur, utilisez des sacs plastiques de **30 litres au maximum**.  
**Les sacs multiflux sont strictement interdits !**

Faut-il trier un tee-shirt tâché ou déchiré ? Un chiffon souillé ? Des chaussettes trouées ou isolées ?

**OUI, il ne faut rien jeter à la poubelle !**

*A l'exception, de vêtements irrécupérables criblés de tâches de peinture par exemple.*



- Par contre, **LES VÊTEMENTS DOIVENT ÊTRE PROPRES ET SECS.**



Les peluches et les cartables ne sont plus à déposer dans les conteneurs. Participez à une collecte spéciale !



**DÉPOSER VOS VÊTEMENTS ET VOTRE LINGE DE MAISON PROPRES ET SECS DANS UN SAC FERMÉ.**

**VOS CHAUSSURES LIÉES PAR PAIRE DANS UN SAC FERMÉ.**

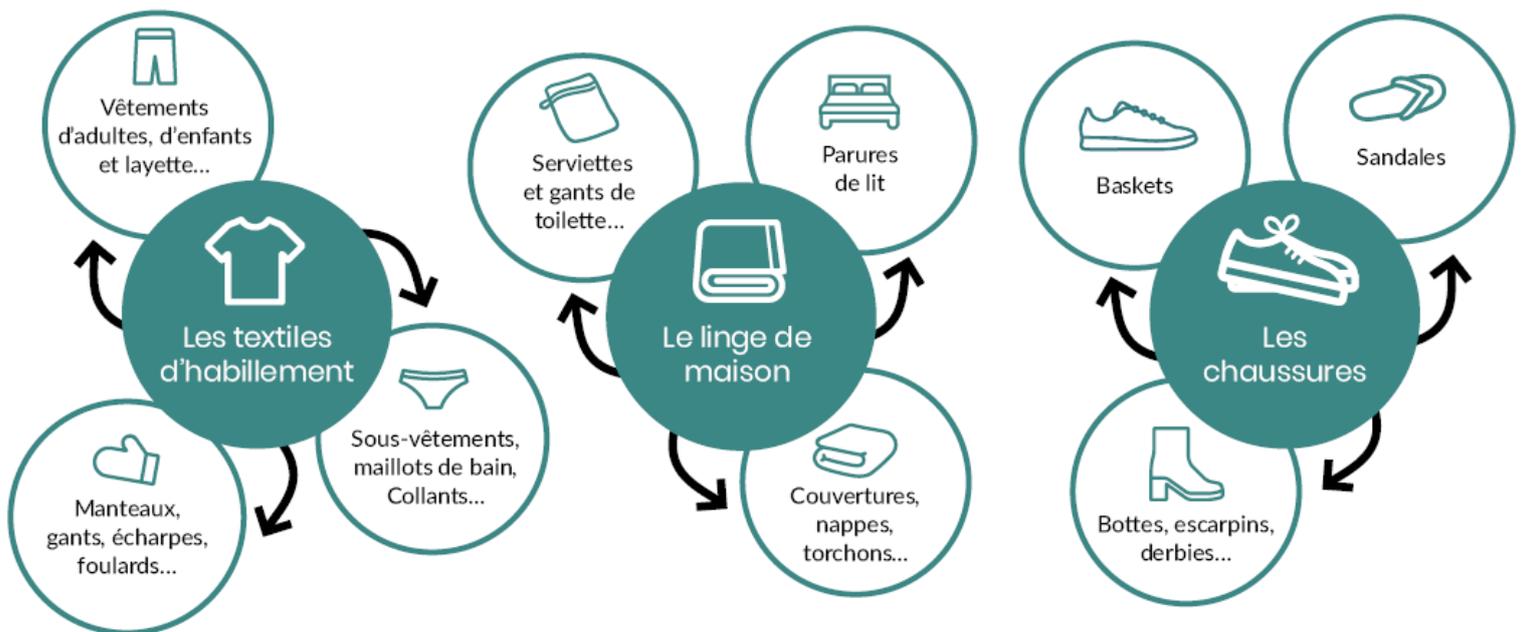
**30 L**

**NE PAS DÉPOSER DE TEXTILES HUMIDES OU SOUILLÉS**

### TEXTILES

**SELON LEUR ÉTAT, LES VÊTEMENTS, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES DÉPOSÉS A UNE ADRESSE IDENTIFIÉE SERONT REPORTÉS OU RECYCLÉS.**

## QUELS PRODUITS PEUT-ON DÉPOSER DANS LES POINTS DE COLLECTE ? (BORNES, MAGASINS, ASSOCIATIONS)



Il s'agit des produits textiles assujettis à la Responsabilité Élargie du Producteur Textile, en France, en vertu de l'article L541-10-3 du code de l'environnement (la REP)

### ► TOUT SAVOIR SUR LA 2<sup>e</sup> VIE DES TLC

Il existe des solutions pour moins gaspiller les habits, le linge de maison et les chaussures, les **4R**

- je les **RECYCLE** en les déposant dans un point de collecte.
- je les **RÉPARE** pour allonger leur durée de vie.
- je les **RÉUTILISE** pour leur donner une seconde vie, par exemple en les customisant.
- je **RÉDUIS** la production de déchets.

## Réutilisation

57,9%

Réutilisation  
à l'étranger 96%

Réutilisation  
en France 4%

## Recyclage

32,1%

### Effilochage

Non-tissés pour le bâtiment, l'automobile, le rembourrage

### Coupe

Chiffons à usage industriel & ménager

### Défilbrage

Fils pour nouvelles étoffes

### Broyage

Composites, plastiques  
Briques, bétons

## Combustible solide de récupération

8,7%

### Broyage et granulation

CSR

## Valorisation énergétique

0,6%

### Incineration

Récupération énergétique de chaleur

Résultat  
du tri dans les  
67 centres de tri  
en France et  
en Europe

## Élimination

0,7%

### Incineration ou enfouissement sans valorisation d'énergie

## ZOOM SUR LA 2<sup>e</sup> VIE DES TEXTILES ET DES CHAUSSURES EN FRANCE ET EN EUROPE

## ZOOM SUR LA 2<sup>e</sup> VIE DES TEXTILES ET DES CHAUSSURES TRAITÉS PAR TRI-D'UNION

LE CHIFFRE : **10**

C'est le nombre de tonnes de TLC valorisés par jour par Tri d'Union, entreprise d'insertion basée sur le technopôle Sud de Forbach

**TRI D'UNION**  
EMMAÜS

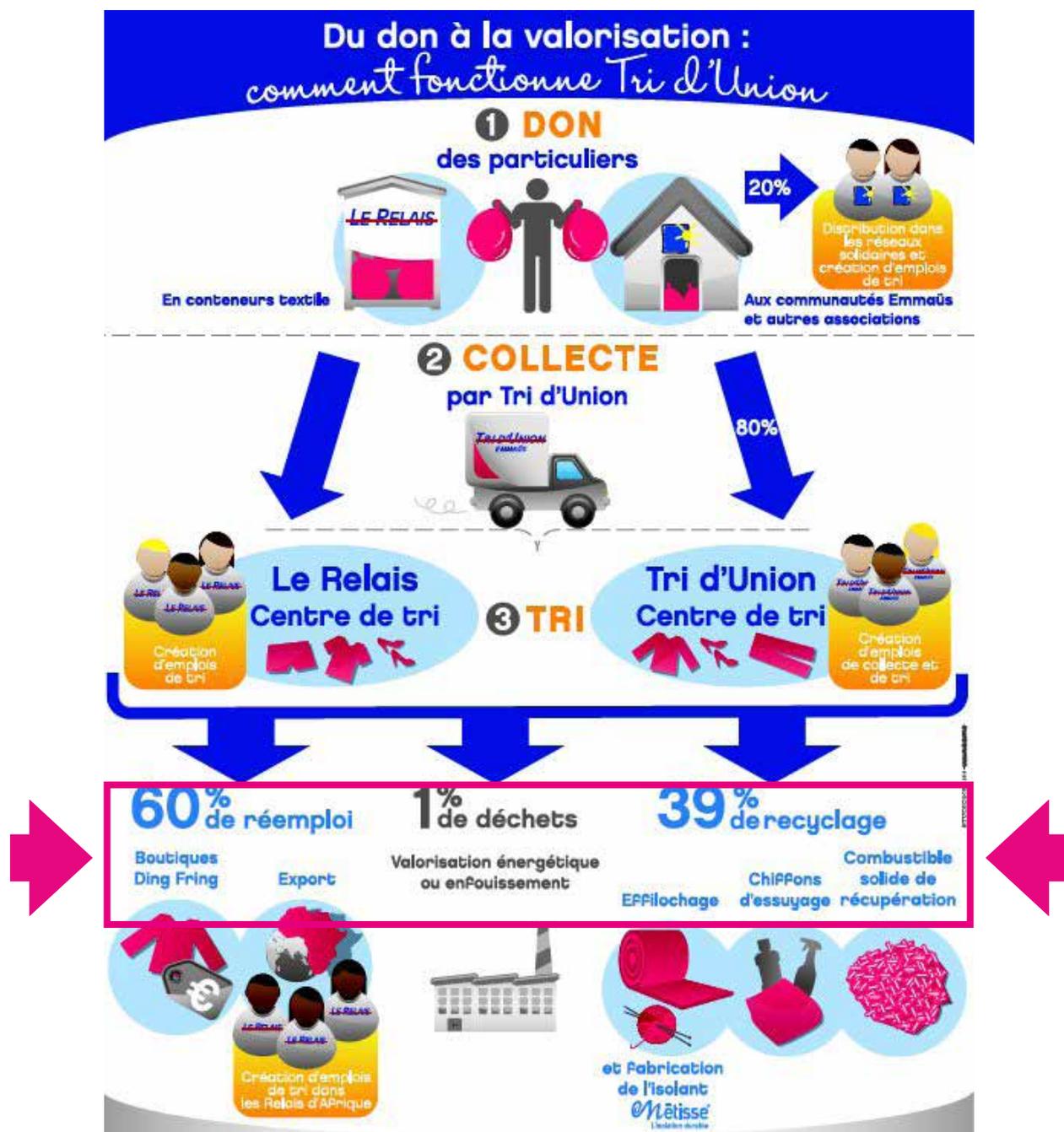
LE CHIFFRE : **174**

C'est le nombre de bornes LE RELAIS implantées sur le territoire du Sydeme de Moselle-est et d'Alsace Bossue.



Les TLC (Textiles, linge de maison, chaussures) issus des conteneurs LE RELAIS ou issus des dons à Emmaüs sont triés sur la plate-forme de Tri d'Union de 3 500 m<sup>2</sup> (à Behren-lès-Forbach), puis compactés en balles.

- **60 % de la quantité traitée est réemployée**, notamment les habits légers en bon état destinés au marché africain et **2% vers la Friperie Tri d'Union**
- **39 % est recyclée** en isolants, chiffons, fils, raquettes de ping pong...



Découvrez la campagne d'affichage de REFASHION " la Saga des prénoms" à destination du grand public pour inciter à bien trier

**Le jean troué de Roger c'est l'isolant thermique chez Monique**

Vos vêtements ont de l'avenir.  
**Donnez-les.**

Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

Les textiles et chaussures non réutilisables, c'est-à-dire qui ne seront plus portés ni utilisés dans leur fonction d'origine, seront recyclés en énergie ou matière première et pourront devenir du nouveau fil ou encore de nouveaux matériaux pour une autre industrie (bâtiment, plasturgie, automobile,...).

**Le drap troué de Noé c'est le chiffon préféré de Didier**

Vos vêtements ont de l'avenir.  
**Donnez-les.**

Les textiles et chaussures non réutilisables, c'est-à-dire qui ne seront plus portés ni utilisés dans leur fonction d'origine, seront recyclés en énergie ou matière première et pourront devenir du nouveau fil ou encore de nouveaux matériaux pour une autre industrie (bâtiment, plasturgie, automobile,...).

**Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.**

**Le bon geste en 2 étapes**

1. Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](http://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
2. Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :

- Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).
- Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).
- Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.
- Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

**Les baskets raplapla de Nora c'est le super tapis de Yoga d'Anissa**

Vos vêtements ont de l'avenir.  
**Donnez-les.**

Les textiles et chaussures non réutilisables, c'est-à-dire qui ne seront plus portés ni utilisés dans leur fonction d'origine, seront recyclés en énergie ou matière première et pourront devenir du nouveau fil ou encore de nouveaux matériaux pour une autre industrie (bâtiment, plasturgie, automobile,...).



## ➤ AGIR EN ÉCO-CITOYEN RESPONSABLE

Au quotidien, je peux agir pour réduire au maximum mon impact sur l'environnement en réduisant la production de mes déchets

### - JE REVENDS

via des sites dédiés, un vide-dressing, un vide-grenier, un magasin de vente d'occasion.

### - JE DONNE, J'ÉCHANGE

à des proches, à une association, via des sites/applis.



### - JE PROLONGE LA DURÉE DE VIE DES VÊTEMENTS

En les lavant à 30 ° et en utilisant des lessives éco-labellisées

En les réparant à la maison



### - J'UTILISE LA MÉTHODE BISOU

**B** comme besoin, **I** comme immédiat, **S** comme semblable, **O** comme origine, **U** comme utile.  
Je m'interroge sur mes besoins, sur l'utilité et l'origine des produits avant d'acheter.

## - J'ACHÈTE DES PRODUITS DE SECONDE MAIN

**D'ici 2028, le marché de la seconde main devrait dépasser celui de la Fast Fashion.**

Les ventes stagnent et baissent depuis plusieurs années alors que les ventes de seconde main ne cessent d'augmenter.

Selon l'*Observatoire Naxitis Payments*, le nombre d'achats d'occasion a augmenté de 140 % entre 2020 et 2021, notamment avec la crise du Covid.

### MOBILISATION DES MARQUES DU PRÊT-À-PORTER

Des grandes chaînes de magasins de prêt-à-porter se lancent dans la seconde main en proposant des articles en magasin ou sur le web pour réduire leur empreinte carbone.

Elles réagissent devant l'explosion de ce marché avec l'ambition de concurrencer Vinted.

# MISE EN OEUVRE DE VOTRE PROJET



## ➤ OPTION N° 1 : CHANSON ET CLIP VIDÉO

Chaque classe participante réalisera **une CHANSON** dynamique, porteuse d'un message sur le thème du tri, du recyclage, de la réutilisation et de la réduction des TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures). Les élèves interpréteront cette chanson dans un **CLIP VIDEO** attractif. Ce projet éveillera la créativité des élèves à travers l'écriture, la musique, la vidéo dans un travail collaboratif. Si vous le souhaitez, vous pouvez faire intervenir un musicien, un professionnel, une association dans le cadre du *Parcours d'éducation artistique et culturelle*.

### TITRE

Donnez un **titre accrocheur** à la fois à votre chanson et à votre clip vidéo

### PAROLES

Un remue-méninges permettra de faire émerger des idées de **messages clés**. Encouragez les élèves à transmettre les valeurs du développement durable, de la responsabilité et de l'engagement. **Assurez-vous que les éléments de la chanson** (refrain, couplet) **reflètent bien les thèmes du concours : les 4R** (recycler, réparer, réutiliser, réduire).

### MUSIQUE

Plusieurs possibilités s'offrent à vous

- Choisir une **MUSIQUE EXISTANTE** et y adapter les paroles.

- Utiliser des instruments disponibles à l'école ou des logiciels de composition musicale.

- **Créer une MUSIQUE** à l'aide d'**instruments créés avec toutes sortes d'emballages** (ex : contenants en verre que vous pouvez remplir avec de l'eau pour en modifier la tonalité, boîtes de conserve avec de l'eau également, du sable ou du gravier pour faire résonner le métal, plastiques remplis avec du riz, des graines, etc.) Vous pouvez également tendre un morceau de toile cirée sur votre conserve pour l'utiliser comme un instrument de percussion, etc. N'oubliez pas d'utiliser votre souffle pour provoquer des événements sonores. Laissez libre cours à votre imaginaire !

### ENREGISTREMENT

Vous pouvez utiliser une application d'enregistrement vocal sur votre téléphone ou sur votre ordinateur, téléchargez un logiciel gratuit tel que Audacity.

### INTERPRÉTRATION

Préparez les élèves à interpréter la chanson de manière fluide et harmonieuse. Travaillez sur la prononciation des paroles et l'expression corporelle.

### CLIP VIDÉO

Ensemble, élaborer une **chorégraphie** et un **décor** qui correspondent au thème du concours. Les élèves pourront porter des habits et des accessoires qui évoquent le recyclage, le réemploi, la réparation des textiles. Le **TOURNAGE** du clip vidéo utilisera des équipements simples : un téléphone, une caméra, une tablette... Nous ne demandons pas un travail de professionnels...

**Attention au son ! La vidéo pourra être réalisée en prise directe ou en playback pour veiller à ce que le son soit suffisamment audible. (cf CONSEILS page 16)**

Un montage vidéo serait une alternative auquel les élèves pourraient se familiariser : assemblage des séquences, rajout de la piste musicale, éventuellement des effets spéciaux et des titres.



### DIFFUSION DU PROJET

Le projet pourra être présenté aux autres classes, aux parents d'élèves à l'occasion d'un événement spécial par exemple.

Nous pourrions diffuser votre vidéo sur notre site internet et sur les réseaux sociaux avec votre accord et les autorisations préalables des parents.

## ► OPTION N°2 : RÉALISATION D'UNE SAYNÈTE, D'UN SKETCH



Les classes participantes devront construire **une courte saynète, un sketch** pour démontrer l'importance du tri, du recyclage et du réemploi des TLC. Les élèves devront créer un ou plusieurs "tableaux" sur le ton de la dérision ou de l'humour. Cette petite comédie propice à la réflexion **interrogera les spectateurs sur l'importance de réduire les déchets textiles et d'adopter des habitudes de consommation plus durables.** Vous pouvez faire intervenir un professionnel ou une association dans le cadre du *Parcours d'éducation artistique et culturelle*.

### TITRE

Donnez un nom **original et évocateur** à votre projet

### SCENARIO

Pour familiariser les élèves à cette nouvelle activité d'expression, organisez des challenges d'improvisation à partir d'éléments évocateurs. Encouragez les élèves à exprimer leurs propres idées pour rendre la saynète plus vivante. Élaborez un **scénario simple** qui comprendra des **dialogues**, des **actions** et des **messages clés**, sur le thème du concours. Les personnages seront à définir ainsi que les jeux de rôles.

### MISE EN SCÈNE

Définissez les rôles et les actions de chaque personnage dans un cadre personnalisé, invitant les élèves à réagir et à s'impliquer.

### COSTUMES ACCESSOIRES MATÉRIEL

Les élèves sélectionneront des habits et accessoires afin d'illustrer le réemploi, le recyclage, la réutilisation des TLC.  
Du matériel spécifique pourra être choisi : poubelles, déchets, corbeilles, paniers, sacs poubelle...

### LIEUX DE L'ACTION

Les élèves répèteront leur saynète en classe, travaillant sur l'intonation, les expressions, les mouvements scéniques. D'autres lieux pourront être choisis dans ou en dehors l'établissement. Un décor simple pourra être créé en lien avec les thèmes abordés.

### REPRÉSENTATION DE LA SAYNÈTE A L'ECOLE

Organisez une représentation de la saynète aux autres classes et enseignants et éventuellement aux parents d'élèves lors d'une journée dédiée.

### ENREGISTREMENT VIDÉO DIFFUSION

La création d'une vidéo ne requiert pas de matériel professionnel : un smartphone, une tablette, une caméra peuvent suffire. La performance sera filmée pour la présenter à notre jury du concours. Nous pourrions la diffuser sur notre site internet, sur les réseaux sociaux avec les autorisations préalables des parents.

**CONSEILS : attention au son ! Une salle de classe est très résonnante. Pour éviter ce phénomène, il conviendrait dans votre mise en scène que les élèves qui participent à un dialogue se rapprochent de la caméra. Une seconde solution** consiste à **rapprocher la caméra des élèves** qui s'expriment. Le plus simple pour une prise directe sans montage vous impose de chorégraphier le déplacement des élèves et celui de la caméra.  
Dans le cas où vous tournez à l'extérieur, veillez à ce qu'il n'y ait pas de vent pour ne pas polluer le son.



## ► CONCOURS DE COLLECTE DE TEXTILES



Les classes inscrites à l'option 1 ou 2 peuvent, si elles le souhaitent, participer à un concours annexe de collecte de TLC (Textiles, Linge de Maison et Chaussures). Le Sydeme organise ce concours en partenariat avec TRI D'UNION.

Les 3 établissements qui auront collecté la plus grande quantité de TLC seront récompensés. Un ratio sera obtenu en divisant le poids total collecté par le nombre d'élèves participants à la collecte.

Les établissements ont la possibilité de s'inscrire à ce concours sans pour autant participer aux autres options proposées (chanson et saynète). Dans ce cas, une seule classe ambassadrice représentera l'établissement.

### PÉRIODE DE COLLECTE

Du 1er octobre 2024 au 30 avril 2025

### COLLECTE DANS L'ETABLISSEMENT

✓ Les déchets concernés sont les vieux habits, le linge de maison et les chaussures.

✗ La maroquinerie, les peluches, les sacs à dos, les cartables ne sont plus acceptés dans la collecte. De même que les couettes, les sacs de couchage, les traversins, les oreillers, les coussins et les textiles de

### CONDITIONNEMENT

Vous utiliserez des sacs plastiques d'une capacité maximum de 50 à 100 litres ne dépassant pas un poids de 10 kg. Les chaussures devront impérativement être groupées par paire et placées dans des sacs plastiques séparés et bien fermés.

Le Sydeme confectionnera des sacs spécifiques pour cette collecte que nous pourrons mettre à votre disposition si vous en faites la demande. Vous pourrez venir les récupérer au siège de votre intercommunalité. Dans tous les cas, les sacs que vous utiliserez devront être obligatoirement identifiés par le nom de l'établissement et la commune pour éviter toute confusion lors de la pesée.

**L'utilisation de sacs multiflux est strictement interdite !**

### COLLECTE ET LOGISTIQUE

Afin d'optimiser le transport, il est demandé que le fruit de la collecte soit stocké dans l'établissement toute la durée de la collecte puis déposé au siège de votre intercommunalité. TRI D'UNION viendra collecter les TLC au siège des intercommunalités puis procèdera à la pesée.

### PHOTOS

Chaque établissement nous fera parvenir plusieurs photos représentatives de la collecte que nous pourrons diffuser.

## ➤ REMISE DES ÉLÉMENTS

Dans le cadre des 2 activités que sont la chanson/le clip-vidéo et la saynète, chaque classe nous fera parvenir un certain nombre d'éléments.

### FICHIERS

- Pour la chanson et le clip vidéo : un **fichier audio MP3** 128 Kbps - 44/100 HZ et un **fichier MP4**.
- Pour la saynète : un **fichier MP4 dont la durée ne dépasse pas 5 mn**. L'ensemble des vidéos ne devront pas dépasser une durée maximum de 5 mn.
- **Un descriptif court** expliquant votre démarche, accompagné des **paroles de votre chanson** ou **du scénario et des dialogues de votre saynète** au **format PDF ou Word**.

### PANNEAU DE PRÉSENTATION OU UNE AFFICHE (FACULTATIFS)

- Afin d'organiser une **EXPOSITION** de vos projets dans notre Centre transfrontalier d'Education à l'Environnement, nous vous demandons de nous fournir :
- **Un panneau de présentation de votre projet en format A0 (orientation portrait)** qui valorise votre travail et qui illustre les étapes clés de sa réalisation
  - ou**
  - **Une affiche en format numérique**, de bonne résolution pour pouvoir l'imprimer chez nous en grand format.

### MENTIONS OBLIGATOIRES

#### Sur le descriptif, le panneau ou l'affiche :

- Titre du projet, Titre du concours, date/année du concours
- Nom de l'établissement et de l'enseignant(e), le niveau de la classe
- Photo de la classe + une sélection de vos plus belles photos

### TEXTES EXPLICATIFS

Rédiger des textes courts, des titres, des messages clés

### JUSTIFICATIFS

- **Photo de la classe + une sélection de vos plus belles photos**
- des dessins, articles de journaux, tous supports qui étayeront la réflexion et la démarche.

# OUTILS DE COMMUNICATION

## ► PUBLICS-RELAIS A SOLLICITER

### Communiquez sur votre projet et impliquez différents acteurs !

Les élèves pourront présenter leur projet dans les autres classes pour partager cette expérience et promouvoir le tri des textiles. Les parents pourront être informés via le blog de l'école, le cahier de liaison ou par le biais d'un **événement** organisé dans l'établissement.

**N'hésitez pas à contacter votre mairie ou votre intercommunalité** pour les informer de votre projet.

Vous pouvez également solliciter les **médias locaux** : un représentant local de la presse quotidienne régionale ou la télévision locale. Pensez aux **réseaux sociaux**.

Dans le cadre du Parcours d'éducation culturelle et artistique, vous pouvez faire intervenir des professionnels, des associations, des bénévoles.

## ► VISITES DU CT2E ET DE TRI D'UNION

Le Sydeme propose des visites gratuites du Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement à Morsbach pour découvrir nos animations ludiques et pédagogiques sur le tri et le recyclage des déchets.



Nous proposons cette année **une visite de la plate-forme de tri des Textiles à Behren-lès-Forbach, en partenariat avec TRI D'UNION du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 avril 2025.**

**Le transport scolaire est à la charge des écoles dans le cadre de ces deux visites.**

Entrer au coeur de l'activité des installations permet de mieux comprendre l'importance du respect des consignes de tri et les valeurs auxquelles s'attachent TRI D'UNION. Chaque classe intéressée pourra choisir :

- de faire la visite du site de TRI D'UNION uniquement ou
- de faire la visite du site de TRI D'UNION et de poursuivre la journée au CT2E.

## ► #MEMOTRI



**MEMOTRI est un moteur de recherche**, décliné en version française et allemande qui vous indique instantanément où trier votre déchet. Il est disponible sur le site internet du Sydeme **[www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)** en cliquant sur le bouton « **Triez mieux, triez plus** » et sur l'application **Sydem'app**, téléchargeable gratuitement sur votre smartphone.

## ► L'APPLICATION MOBILE

L'application « **Sydem App** », téléchargeable sur *Google Play* ou *Play Store*, offre des fonctionnalités comme la localisation des bornes à textiles, à verre, à fibreux (papiers et cartonnettes) et à emballages de votre commune, des déchèteries, des dates et lieux des permanences de distribution de sacs Multiflux...





# **LES ANNEXES**

- **FORMULAIRES D'INSCRIPTION**
- **RÈGLEMENTS DES 2 CONCOURS**
- **BARÈMES DE NOTATION**
- **RESSOURCES**



# CONCOURS PÉDAGOGIQUE 2024/2025

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**VOTRE ÉTABLISSEMENT :** .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal.....

Téléphone : ..... E-mail (académique) : .....

Vos horaires : .....

Directeur (rice) - Principal(e) : .....

**VOTRE CLASSE ou votre GROUPE** (niveau) : .....

Nombre d'élèves : .....

**VOTRE CHOIX** (Cocher l'option choisie)

CHANSON/CLIP VIDEO       SAYNÈTE

Référent (e) : .....

Téléphone portable : .....

Autres participants au projet : .....

Téléphone(s) portable(s) : .....

**Seriez-vous prêts à :**

- vous porter volontaire pour un reportage réalisé par un média local ?

oui

non

Date : .....

Signature et cachet de l'établissement

**Merci de nous faire parvenir le formulaire d'inscription et le règlement avant le 10 janvier 2025**

- par courriel : [v.dillenseger@sydeme.fr](mailto:v.dillenseger@sydeme.fr) ou

- par courrier à l'adresse : SYDEME 1, rue Jacques Callot 57600 Morsbach

# CONCOURS DE COLLECTE DE TLC 2024/2025



TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**VOTRE ÉTABLISSEMENT :** .....  
Adresse : .....  
Commune : ..... Code postal.....  
Téléphone : ..... E-mail (académique) : .....  
Vos horaires : .....  
Directeur (rice) - Principal(e) : .....

**LA CLASSE AMBASSADRICE** (niveau) : .....Nombre d'élèves .....

**LES AUTRES CLASSES PARTICIPANTES** : lister

Niveau..... Nombre d'élèves.....  
Niveau ..... Nombre d'élèves.....  
Niveau..... Nombre d'élèves.....  
Niveau ..... Nombre d'élèves.....  
Niveau..... Nombre d'élèves.....  
Niveau ..... Nombre d'élèves.....

Nombre total de classes participantes : .....

Nombre total d'élèves participants : .....

Référent (e) : .....

Téléphone portable : .....

Autres participants au projet : .....

Téléphone(s) portable(s) : .....

**Seriez-vous prêts à :**

- vous porter volontaire pour un reportage réalisé par un média local ?

oui

non

**Merci de nous faire parvenir le formulaire d'inscription, le règlement et l'attestation sur l'honneur avant le 10 janvier 2025-** par courriel : [v.dillenseger@sydeme.fr](mailto:v.dillenseger@sydeme.fr) ou

- par courrier à l'adresse : SYDEME 1, rue Jacques Callot 57600 Morsbach



# LE RÈGLEMENT DU CONCOURS PÉDAGOGIQUE 2024/2025



## ARTICLE 1 - Objet

Le Sydeme, Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle- Est et de l'Alsace Bossue - dont le siège est situé 1 rue Jacques Callot à Morsbach - organise **un concours pédagogique sur le thème du tri et du recyclage des TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures), qui s'adresse aux écoles primaires et aux collèges de son territoire.** Le lancement de ce concours est validé par la Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale.

## ARTICLE 2 - Concept et objectif du concours

Ce concours vise à sensibiliser les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles (du cp à la 6<sup>e</sup>) au tri, au recyclage des déchets et plus particulièrement à la réparation, la réutilisation et à la réduction des déchets Textiles. Deux options sont proposées, soit créer une CHANSON et un CLIP VIDÉO, soit une SAYNETE.

## ARTICLE 3 - Conditions de participation

Le bulletin d'inscription doit nous parvenir impérativement avant le 10 janvier 2025 accompagné du présent règlement dûment signé.

**Les productions, les documents numériques, les fichiers audio et vidéo doivent parvenir au Sydeme impérativement pour le 4 avril 2025 au plus tard.**

## ARTICLE 4 - Le jury et la sélection de six lauréats

Un jury se réunira en mai pour évaluer les productions des classes participantes. Trois classes lauréates seront nommées dans la catégorie « CHANSON CLIP VIDÉO » et trois autres dans la catégorie « SAYNETE ». Pour désigner les classes lauréates, seront pris en compte différents critères de sélection au travers de barèmes de notation. Ces derniers sont annexés dans le présent dossier mais sont susceptibles d'être modifiés. En tout état de cause, les décisions prises par le jury seront souveraines.

## ARTICLE 5- Les résultats et la remise des prix

Les classes lauréates seront informées par téléphone et/ou par courriel des modalités de la Cérémonie de remise des prix qui aura lieu au Centre Transfrontalier d'Education à l'Environnement à Morsbach en juin 2025. A cette occasion, chaque classe lauréate sera représentée par l'enseignant référent accompagné d'un ou deux élèves qui se verront remettre un trophée et un chèque symbolique. Toutes les autres classes seront avisées par courriel des résultats du concours.

## ARTICLE 6 - Droit à l'image

Les enseignants s'engagent à obtenir l'autorisation des représentants légaux des élèves pour la diffusion des photos et des vidéos dans les différents supports de communication du Sydeme : site internet du Sydeme, chaîne Youtube, réseaux sociaux du Sydeme ou dans les médias locaux. Les enseignants devront informer le service communication du Sydeme si nous ne pouvons pas diffuser les photos et les vidéos sur un ou plusieurs de ces supports ou médias.

## ARTICLE 7 - Propriété intellectuelle

Le Sydeme s'engage à respecter le droit moral de l'auteur (des auteurs), tel que prévu à l'article L. 121- 1 du code de propriété intellectuelle pour toute utilisation que le Sydeme fera des droits cédés. Les participants acceptent d'ores et déjà de concéder au Sydeme, à titre gratuit et non exclusif, les droits de propriété intellectuelle relatifs à la dite Contribution.

## ARTICLE 8 - Les lots

Les six établissements lauréats désignés par le jury seront récompensés par un chèque symbolique. Le Sydeme effectuera des mandats administratifs auprès des établissements concernés en juin. Tous les élèves participants seront gratifiés par des goodies.

## ARTICLE 9 - Informatique et liberté

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participants par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978. Les participants sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

## ARTICLE 10 - Modification ou annulation de l'opération

Le Sydeme se réserve le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, de prolonger, d'écourter ou d'annuler le concours sans que sa responsabilité ne soit engagée. Aucun dédommagement ne pourra être demandé.

Par conséquent, le Sydeme se réserve la possibilité de retirer les lots prévus sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

## ARTICLE 11

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du présent règlement.

Fait à

Date

Etablissement

Signature du Directeur (rice) ou Principal(e) de l'établissement (+ cachet)

# LE RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COLLECTE DE TLC (Textiles, Linge de Maison, Chaussures) 2024/2025



## **ARTICLE 1 - Objet**

Le Sydeme, Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle- Est et de l'Alsace Bossue - dont le siège est situé à Morsbach 1 rue Jacques Callot à Morsbach - organise **un concours de collecte de Textiles d'habillement, Linge de maison, Chaussures, qui s'adresse aux écoles primaires et aux collèges de son territoire du 1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 avril 2025.**

## **ARTICLE 2 - Conditions de participation**

Ce concours est ouvert à toute école primaire, élémentaire ou à tout collège faisant partie de notre territoire de Moselle-Est et d'Alsace Bossue. Pour y participer, **un bulletin d'inscription doit nous parvenir avant le 10 janvier 2025** accompagné du présent règlement. **Une seule classe ambassadrice** en fera la demande pour l'ensemble de l'établissement.

## **ARTICLE 3 - La collecte et la logistique**

**Seuls les textiles d'habillement, le linge de maison et les chaussures seront acceptés.** La maroquinerie, les peluches, les sacs à dos, les cartables ne sont pas acceptés dans la collecte, de même que les couettes, le sacs de couchage, les traversins, les oreillers, les coussins et les textiles de décoration (stores, voilages), paillasons et les tapis... Afin d'optimiser le transport, il est demandé que le fruit de la collecte soit stocké dans l'établissement toute la durée de la collecte puis déposé au siège de votre intercommunalité. TRI D'UNION viendra collecter les TLC au siège des intercommunalités puis procédera à la pesée.

## **ARTICLE 4 - Le conditionnement**

Les textiles devront être conditionnés dans des sacs plastiques du commerce d'une capacité de 30 L, 50L ou 100 L. Une fois remplis, les sacs ne doivent pas dépasser le poids de 10 kg. Le Sydeme confectionnera des sacs spécifiques pour cette collecte que nous pourrons mettre à disposition des établissements qui en font la demande. Les participants viendront récupérer ces sacs au siège de leur intercommunalité. Dans tous les cas, les participants devront obligatoirement étiqueter chaque sac rempli avec le nom de l'établissement et la commune pour éviter toute confusion au moment de la pesée des sacs. L'utilisation de sacs multifix est strictement interdite pour cette collecte.

## **ARTICLE 5- Critères de sélection**

Les 3 établissements qui auront collecté la plus grosse quantité de Textiles, Linge de maison et Chaussures seront désignés lauréats et récompensés. Un ratio sera obtenu en divisant le poids total de la collecte par le nombre d'élèves participants.

## **ARTICLE 6- Les résultats et les lots**

Les 3 établissements désignés lauréats qui auront obtenu le meilleur ratio par élève remporteront une enveloppe financière matérialisée par un chèque symbolique. Un mandat administratif leur sera adressé en juin 2025.

## **ARTICLE 7- La remise des prix**

Les 3 établissements lauréats seront informés par téléphone et par courriel des modalités de la remise des prix qui aura lieu début juin au Centre Transfrontalier d'Éducation à l'Environnement à Morsbach. A cette occasion, chaque établissement lauréat sera représenté par l'enseignant référent accompagné d'un ou deux élèves qui se verront remettre leur récompense. Toutes les autres établissements seront avisés par courriel des résultats du concours.

## **ARTICLE 8 - Droit à l'image**

Les enseignants s'engagent à obtenir l'autorisation des représentants légaux des élèves pour la diffusion de photos et d'éventuelles vidéos dans les différents supports de communication du Sydeme : site internet du Sydeme, chaîne Youtube, réseaux sociaux du Sydeme ou dans les médias locaux. Les enseignants devront informer le service communication du Sydeme si nous ne pouvons pas diffuser les photos et les vidéos sur un ou plusieurs de ces supports ou médias.

## **ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle**

Le Sydeme s'engage à respecter le droit moral de l'auteur (des auteurs), tel que prévu à l'article L. 121- 1 du code de propriété intellectuelle pour toute utilisation que le Sydeme fera des droits cédés. Les participants acceptent d'ores et déjà de concéder au Sydeme, à titre gratuit et non exclusif, les droits de propriété intellectuelle relatifs à la dite Contribution.

# LE RÈGLEMENT DU CONCOURS DE COLLECTE DE TLC (Textiles, Linge de Maison, Chaussures) 2024/2025



## **ARTICLE 10 - Informatique et liberté**

Les informations nominatives communiquées par les participants sont indispensables au traitement des participants par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978. Les participants sont informés qu'ils bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles les concernant.

## **ARTICLE 11 - Modification ou annulation de l'opération**

Le Sydeme se réserve le droit pour quelque raison que ce soit de modifier, de prolonger, d'écourter ou d'annuler le concours sans que sa responsabilité ne soit engagée. Aucun dédommagement ne pourra être demandé.

Par conséquent, le Sydeme se réserve la possibilité d'en retirer les lots prévus sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard.

## **ARTICLE 12**

La participation à ce concours entraîne l'acceptation du présent règlement.

Fait à

Date

Etablissement

Signature du Directeur (rice) ou Principal(e) de l'établissement (+ cachet)

# CONCOURS PÉDAGOGIQUE

## BARÈMES DE NOTATION

2024/2025



### ➤ CHANSON ET CLIP VIDEO

<p><b>CHOIX DU TITRE</b></p> <p><b>PAROLES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du thème du concours : tri, recyclage, réutilisation, réparation, réduction des déchets TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures).</li> <li>- Evocation des valeurs du développement durable</li> <li>- Clarté et impact du message</li> <li>- Originalité et créativité</li> </ul>	<p style="text-align: right;">/25</p>
<p><b>MUSIQUE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créativité et originalité musicale</li> <li>- Utilisation éventuelle d'instruments fabriqués à partir de matériaux recyclés</li> <li>- Qualité de la composition : rythme, mélodie.</li> <li>- Participation active des élèves</li> </ul>	<p style="text-align: right;">/15</p>
<p><b>CLIP VIDEO</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation avec le thème du concours</li> <li>- Inventivité dans la réalisation</li> <li>- Harmonisation entre la chanson et la vidéo</li> <li>- Qualité de l'interprétation, de la chorégraphie, de l'expression visuelle, du décor, du choix des habits.</li> <li>- <b>Qualité du son et de l'image</b></li> </ul>	<p style="text-align: right;">/20</p>
<p><b>RAYONNEMENT DU PROJET</b></p> <p><b>SOLLICITATION DE PUBLICS-RELAIS</b></p>	<p>Événement - Commune - Intervenants Milieu scolaire Médias locaux Familles</p>	<p style="text-align: right;">/20</p>
<p><b>PANNEAU A0 OU AFFICHE</b> (facultatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mentions obligatoires (titre, classe...)</li> <li>- Description des étapes de la réalisation du projet. Valorisation du travail</li> <li>- Titres, messages-clé, dessins, articles...</li> <li>- Sélection de photos, commentaires</li> </ul>	<p style="text-align: right;">BONUS</p> <p style="text-align: right;">/20</p>
<p><b>REMISE DES ÉLÉMENTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Texte explicatif de la démarche</li> <li>- Textes des paroles de la chanson</li> <li>- Fichiers audio MP3 et vidéo MP4</li> <li>- Sélection de photos diffusables</li> </ul>	<p style="text-align: right;">/10</p>

TOTAL

/110



### ➤ SAYNÈTE, SKETCH

<p><b>CHOIX DU TITRE</b></p> <p><b>ÉCRITURE DU SCÉNARIO</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du thème du concours : tri, recyclage, réutilisation, réparation, réduction des déchets TLC (Textiles, Linge de maison, Chaussures).</li> <li>- Evocation des valeurs du développement durable et impact d'un message clair</li> <li>- Clarté et cohérence de l'histoire</li> <li>- Originalité et créativité</li> </ul>	<p>/25</p>
<p><b>MISE EN SCÈNE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dynamisme et fluidité</li> <li>- Engagement des élèves dans leurs rôles, leur expression corporelle et dans le message environnemental transmis.</li> </ul>	<p>/15</p>
<p><b>DECOR</b></p> <p><b>COSTUMES</b></p> <p><b>ACCESSOIRES</b></p> <p><b>MATERIEL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation avec le thème du concours</li> <li>- Utilisation de matériaux récupérés ou recyclés pour le décor</li> <li>- Choix des habits et accessoires illustrant le réemploi, le recyclage, la récup' de textiles usagés.</li> </ul>	<p>/20</p>
<p><b>REPRÉSENTATION DE LA SAYNÈTE</b></p> <p><b>SOLLICITATION DE PUBLICS-RELAIS</b></p>	<p>Événement - Commune - Intervenants</p> <p>Milieu scolaire</p> <p>Médias locaux</p> <p>Familles</p>	<p>/20</p>
<p><b>PANNEAU A0 OU AFFICHE</b></p> <p>(facultatif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mentions obligatoires (titre, classe...)</li> <li>- Description des étapes de la réalisation du projet. Valorisation du travail</li> <li>- Titres, messages-clé, dessins, articles...</li> <li>- Sélection de photos, commentaires</li> </ul>	<p>BONUS</p> <p>/20</p>
<p><b>REMISE DES ÉLÉMENTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Texte explicatif de la démarche</li> <li>- Textes du scénario</li> <li>- Fichiers vidéo MP4</li> <li>- Sélection de photos diffusables</li> </ul>	<p>/10</p>

TOTAL

/110



## **RESSOURCES**

### ► **Site internet du Sydeme**

Pages dédiées Textiles

<https://www.sydeme.fr/fr/consignes-de-tri.html>

Téléchargez votre mémo-tri selon votre collectivité adhérente

<https://www.sydeme.fr/fr/memo-tri.html>

### ► **Site internet Refashion : <https://refashion.fr/fr>**

Espace jeunesse/outils de sensibilisation : <https://refashion.fr/citoyen/fr/jeunesse>

### ► **Chaîne YOUTUBE de Refashion**

[https://www.youtube.com/channel/UCWw\\_VneTMhkK7N7InctZMLQ](https://www.youtube.com/channel/UCWw_VneTMhkK7N7InctZMLQ)

Les belles histoires du recyclage

Que deviennent les TLC ?

Les épisodes de Mission Re-fashion

### ► **Site internet de TRI D'UNION**

<http://www.tridunion.fr/>

### ► **Site internet le Relais Grand-Est**

<https://www.relaisest.org/>

### ► **Site internet de l'Ademe**, page dédiée sur les TLC

<https://filieres-rep.ademe.fr/filieres-REP/filiere-TLC>

<https://librairie.ademe.fr/ged/1529/le-revers-de-mon-look.pdf>



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

### Le bon geste en 2 étapes

- Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](https://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
- Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

### Le bon geste en 2 étapes

- Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](https://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
- Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

### Le bon geste en 2 étapes

- Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](https://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
- Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

### Le bon geste en 2 étapes

- Rendez-vous sur [refashion.fr/citoyen](https://refashion.fr/citoyen) pour trouver le point d'apport le plus proche de chez vous.
- Déposez vos textiles selon les consignes ci-dessous :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L).



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L).



Ne pas déposer d'articles humides, ni souillés.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.



# LA MODE : UNE DES INDUSTRIES LES PLUS POLLUANTES AU MONDE

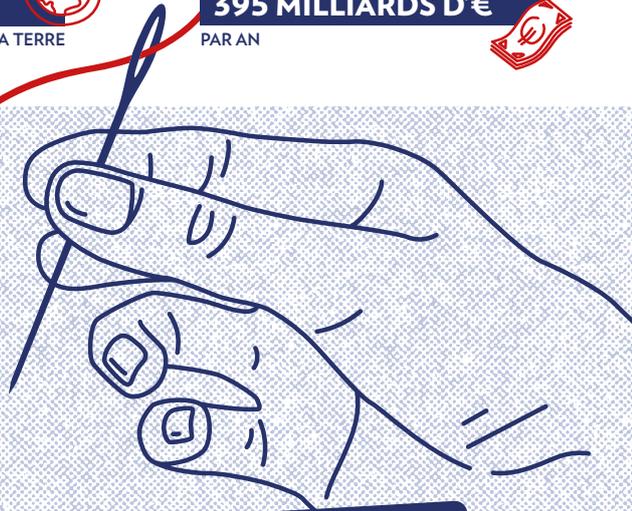
ÉMISSION DE  
**4 MILLIARDS DE TONNES**  
DE CO<sub>2</sub> PAR AN DANS LE MONDE,  
POUR LES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

POLLUTION DE  
**20%**  
DES EAUX MONDIALES

1 JEAN VOYAGE  
**1,5X**  
LE TOUR DE LA TERRE

COÛT DU GASPILLAGE TEXTILE MONDIAL :  
**395 MILLIARDS D'€**  
PAR AN

# RÉDUISONS



### LA CONSO TEXTILE

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

EN FRANCE, PRODUCTION DE TEXTILE, LINGE ET CHAUSSURES =  
**2,8 MD**  
DE PIÈCES / AN  
SOIT 10,4 KG / AN / HABITANT

**CONSEILS POUR RÉDUIRE NOTRE CONSO :**

- ACHETONS MOINS, ACHETONS MIEUX:
- DON, TROC, LOCATION...
- SECONDE MAIN
- CHOISIR LA QUALITÉ, LE DURABLE

### L'ENTRETIEN TEXTILE

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**1 LESSIVE =**  
**40 - 80**  
LITRES D'EAU

**CONSEIL : LES ÉCOGESTES**

- ADAPTER MA TEMPÉRATURE DE LESSIVE
- UTILISER DES PRODUITS LABELISÉS, FAITS MAIN
- FAVORISER LE SÉCHAGE À LAIR LIBRE...

# LE

### CONSERVATION DES TEXTILES

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

EN 15 ANS CONSERVATION :  
**-50%**

CONSUMMATION DE VÊTEMENTS :  
**+60%**

**CONSEIL : RÉPARONS NOS VÊTEMENTS !**  
→ À LA MAISON, EN ASSOCIATION,  
CHEZ UN PROFESSIONNEL

# GASPILLAGE

### RÉEMPLOI DES TEXTILES

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**50 À 70%**  
DE NOTRE GARDE-ROBE  
SERAIENT INUTILISÉS

**CONSEIL : LA SECONDE MAIN**

(( **DONNONS, VENDONS :**  
ENTRE SOI, INTERNET,  
BROCANTES, RESSOURCERIES ...

### FIN DE VIE DES TEXTILES

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

EN FRANCE,  
**2/3**  
DES VÊTEMENTS  
MIS EN MARCHÉ  
NE SONT PAS COLLECTÉS

**CONSEIL : DÉPÔT EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE**

→ **DONNER UNE SECONDE VIE À VOS TEXTILES VERS LA RÉUTILISATION, LE RECYCLAGE...**

# TEXTILE

## NOS INTERCOMMUNALITÉS

Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France  
Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences  
Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie  
Communauté de Communes de Freyming-Merlebach  
Communauté de Communes du Pays de Bitche  
Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont  
Communauté de Communes du Warndt  
Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois  
Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières  
Communauté de Communes de l'Alsace Bossue

SYDEME

1, rue Jacques Callot

57600 Morsbach

Tél 03 87 00 01 01

Fax 03 87 00 02 09

[www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)



**sydème**

Nos déchets ont de la ressource !

**Re\_fashion**

Pour une filière 100% circulaire



**TRI D'UNION**  
EMMAÜS

